



**ARRETE DE VOIRIE PORTANT PERMISSION DE VOIRIE ET DE
STATIONNEMENT POUR 295 ROUTE DE CEYZERIAT - 01250 REVONNAS**

Le Maire,

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales, complétée et modifiée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 modifiée et par la loi 83-8 du 7 janvier 1983,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-4,

VU le code de la route et notamment les articles R 110-1 et suivants, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel, modifiée et complétée,

CONSIDERANT la demande en date du 12 juillet 2024 de l'entreprise SARL SENTENAC représentée par Mr Guillaume SENTENAC, 55 Route de Châteaueux, 01160 NEUVILLE SUR AIN, qui souhaite stationner son véhicule de chantier au niveau du 295 Route de Ceyzériat afin de réaliser les travaux dans la propriété de Mr Pascal GUYON (cf plan ci-joint)

ARRETE

Article 1 : L'entreprise **SARL SENTENAC**, est autorisée à occuper le domaine public sur la Route de Ceyzériat. Cette réglementation sera applicable du 12 juillet au 11 novembre 2024.

Article 2 : La signalisation au droit et aux abords du chantier sera mise en place, maintenue en permanence en bon état, adaptée pendant les interruptions et enlevée à la fin des travaux et est à la charge du demandeur. Le demandeur est responsable de la mise en œuvre de la signalisation sous le contrôle de la Mairie.

Article 3 : Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de la justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Article 4 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.

Copie sera adressée à :

La Gendarmerie

L'entreprise SARL SENTENAC

qui sont chargées de l'application du présent arrêté.

Fait à REVONNAS, le 12 juillet 2024

Le Maire,

Patrick ROCHE



295 route de Ceyzeriat
01250 REVONNAS

Google Maps 295 D52



Revonnas, Auvergne-Rhône-Alpes

Google Street View

août 2022

[Voir plus de dates](#)

Date de l'image : août 2022 © 2024 Google

